

Règles et conseils

Le travail donné sur Pronote est le minimum vital pour s'en sortir. Au lycée le travail personnel est très important, plus d'info ici.

Pronote et l'ENT sont régulièrement utilisés pour communiquer (liste du travail à faire, informations collective ou ciblées, ...) Il est de la responsabilité de l'élève et de ses parents de consulter régulièrement ces plateformes. En cas de perte de code d'accès, l'élève doit passer au secrétariat élève pour en obtenir de nouveaux.

Absences

En cas d'absence, l'élève est responsable de mettre son cours et ses apprentissages à jour. Pour cela il se basera sur le cahier de texte numérique de l'ENT et de Pronote. Il pourra aussi se reposer sur ses camarades et en dernier recours contacter le professeur via l'ENT ou mail : julien.kergot@gmail.com.

Les contrôles non faits en raison d'absence seront généralement rattrapés par l'élève à son retour (dès qu'on a un créneau assez long pour faire l'évaluation). Si ce-dernier revient dans l'établissement alors qu'il n'est pas en état de le faire, les parents doivent le signaler le jour du retour via les canaux habituels.

En cas d'absence, si les parents n'ont pas fait parvenir de dispense les devoirs à rendre sont à envoyer par mail avant l'heure de cours (au cas où le devoir soit corrigé durant la séance).

Prise de notes

Généralement les fondamentaux du cours et les énoncés des exercices seront distribués sous forme de photocopiés. Ces documents seront à compléter sur cahier ou classeur en classe (exemples, démonstrations et correction) et à la maison (recherche personnelle des exercices à faire).

L'essentiel des exercices est corrigé sur le site pédagogique(<https://kergot.com/>). Quand un exercice sera à faire à la maison l'élève fera de son mieux, et en cas où il est complètement bloqué il devra copier la correction chez lui et préparer des questions à poser pour dépasser ses difficultés. A l'issue de la correction en classe, l'élève devra avoir complété sa production de telle sorte qu'il aura les solutions correctement rédigées.

Matériel

Si je recommande l'achat de cahiers très grands formats pour pouvoir coller les photocopiés, les élèves sont libres d'utiliser des classeurs et des trieurs. Toutefois, pour les secondes, lors des premières évaluations, les élèves devront amener l'intégralité de leur cours bien ordonné, en cas de

problème pour gérer leur cours de manière rigoureuse ils devront utiliser un cahier jusqu'à ce qu'ils aient fait leurs preuves.

Généralement l'élève doit amener une règle et une calculatrice (collège ou celle qu'il aura acheté spécifiquement pour le lycée (Numworks, Texas Instrument avec Python) à tous ces cours de mathématiques. Lors de certains chapitres spécifiques il faudra aussi amener compas, équerre et rapporteur. Pour les cours d'informatique, s'il vous est demandé de venir avec l'ordinateur offert par la région, il faudra faire attention à ce que les batteries soient bien chargées et il est conseillé d'avoir un forfait « données » sur le téléphone portable pour faire un partage de connexion avec l'ordinateur.

Téléphones portables

Conformément au nouveau règlement intérieur, à moins d'une mention explicite par le professeur le portable doit être déposé dans la boîte à téléphone en début de cours et récupéré à la fin. Les oublis et surtout l'utilisation d'un deuxième téléphone durant le cours seront sanctionnés.

Sanctions

Les exercices non faits donnent lieu à des croix, et en cas de répétition, ce manque d'assiduité dans le travail apparaîtra dans le bulletin de la période concernée. En cas d'exercices à rendre, la non remise dans les temps engendre des points perdus (un pour un devoir rendu par mail le jour même, deux le lendemain, et les jours supplémentaire donnent lieu à autant de points perdus). Si l'élève n'a pas d'occasion de voir le professeur pour rendre son devoir, il doit le remettre à la vie scolaire qui datera la remise et transmettra.

A moins d'un débordement explosif, les élèves ayant des comportements problématiques seront avertis et s'ils persistent seront sanctionnés (punitions à la maison, colles au lycée, exclusions de cours, ...)

Ressources en ligne

Il est conseillé de profiter des documents (cours, ressources orientation, exercices et devoirs corrigés) mises à disposition par le professeur sur le site pédagogique accessible à <https://kergot.com/> ou en utilisant le QR code ci-contre.

